



LE MOUVEMENT DU 20 FEVRIER, LE *MAKHZEN* ET L'ANTIPOLITIQUE. L'IMPENSE DES REFORMES AU MAROC

Béatrice Hibou*

Au Maroc, le mouvement social n'est pas né en 2011. Depuis des années il se déploie sous diverses formes (*sit-in* des diplômés chômeurs, grèves et manifestations du mouvement syndical, protestation contre la vie chère, mouvement des femmes pour l'accès à la terre ou à des droits spécifiques, protestation contre les concessionnaires de services publics) et il n'a pas remis en cause la monarchie. Ni hier, ni aujourd'hui. Cela ne doit cependant pas accréditer la thèse de l'exception marocaine. Le « printemps arabe » a bien atteint le Maroc et l'impact des événements tunisiens et égyptiens est réel, influant sur la généralisation des revendications et le renforcement de leur légitimité, permettant, surtout, une publicisation de critiques jusque-là chuchotées ou restreintes à un milieu privilégié. Le mouvement du « 20 février » a porté la critique de la corruption systémique et généralisée ; il a amplifié les revendications pour une plus grande justice sociale, pour l'accès effectif à l'éducation, à la santé, à la justice ; il a relayé les frustrations quant aux possibilités réelles d'intégration, l'accès au travail et à l'enrichissement ; il a autorisé des protestations auparavant impensables, comme celles des journalistes de la MAP (Maghreb Arabe Press), agence

officielle de presse du royaume rejetant leur fonction de propagandistes et les journalistes de la SNRT (Société Nationale de Radiodiffusion et de Télévision) réclamant le départ de leur puissant président et des initiatives difficilement réalisables, comme la création d'un cercle des journalistes indépendants. Le « 20 février » a permis l'expression d'un sentiment généralisé d'humiliation, d'un quotidien fait de passe-droits, de privilèges, de facilités pour quelques personnes bien nées et de harcèlement, de tracasseries, de blocage de l'ascenseur social, de difficultés à faire respecter ses droits pour la grande majorité.

Ce qui change et fait la différence par rapport à d'autres situations autoritaires du « monde arabe », c'est que l'on n'est pas face à un régime sclérosé et vieillissant. Depuis plus de dix ans, les réformes sont continues au Maroc. Avec l'« alternance consensuelle¹ » de 1997, les réformes – qui jusqu'alors s'entendaient en termes économiques seulement – se sont étendues au politique, et plus précisément aux modes de gouvernement. Il ne s'est pas agi d'un processus de démocratisation, mais d'une « pluralisation » des relations de pouvoir et des relations au pouvoir qui a ouvert des espaces de liberté et des lieux de débats tout en élargissant les possibilités de gestion des conflits². Cette dynamique a connu une double caractéristique, en ligne directe avec les préceptes en vogue de la gouvernance globale. D'une part, elle a été le fait d'une technocratie qui met l'accent sur l'expertise neutre et apolitique. De l'autre, elle s'est réalisée à travers le développement du milieu associatif qui a été compris et interprété comme un relais dans l'exercice du pouvoir. Même si le fonctionnement interne des associations pose problème, même si ces dernières ont pu être largement contrôlées, voire instrumentalisées, même si la rhétorique de la participation est aussi une technique de domination, cette tendance a connu sa propre dynamique³ : elle a

¹ On appelle au Maroc « alternance consensuelle », le gouvernement mis en place par Hassan II en 1998, qui intégra l'opposition historique. Cette décision ne fut pas le fruit des résultats électoraux de 1997 mais de la volonté du Prince. Elle fut cependant considérée comme « consensuelle » dans la mesure où tous les partis, à commencer par ceux de l'ancienne opposition, attendaient depuis des années cette décision.

² B. Hibou et M. Tozy, « La lutte contre la corruption au Maroc : vers une pluralisation des modes de gouvernement ? », *Droit et Société*, 72, 2009, pp. 339-357.

³ I. Bono, « Le phénomène participatif au Maroc à travers ses styles d'action et ses normes », *Les Etudes du CERI*, 166, juin 2010 et *In nome della società civile. Un caso di sviluppo partecipato in Marocco*, Guerini e Associati, Milan, 2010.

permis que des mécontentements soient gérés, que des problèmes matériels plus ou moins importants soient en partie réglés (accès à l'eau et à l'électricité, alphabétisation, formation, gestion du chômage), mais aussi que de grandes questions politiques soient discutées. C'est ainsi que des sujets aussi sensibles que la corruption, les biens publics, la gouvernance locale, la question amazigh, la gestion du passé... ont été pris en main par les associations et les technocrates, permettant des débats publics, une certaine résolution des tensions, voire l'apparition de nouvelles institutions ou pratiques politiques.

Par rapport à ces évolutions récentes, le mouvement du « 20 février » suggère pourtant les limites de cette dynamique des réformes. Si ces dernières ont réussi à désamorcer le potentiel explosif des revendications, elles n'ont pas véritablement répondu aux problèmes soulevés. En ce sens, au Maroc, le « printemps arabe » invite à s'interroger sur la signification de la réforme, sur ce que réformer veut dire. Sur ce sujet, les pistes de réflexion sont innombrables, mais aujourd'hui, deux d'entre elles me paraissent fondamentales.

La première a pour objet le lien entre réforme, acteurs de la réforme (associations et technocrates) et ce qu'il est convenu d'appeler l'antipolitique, c'est-à-dire une vision radicalement négative du politique par les politiques eux-mêmes, une posture qui prétend bannir tout ce qui est reconnu comme politique et par conséquent qui veut donner toute la latitude aux acteurs qui se disent extérieurs au politique d'investir ce champ⁴. Au Maroc, l'antipolitique prend une forme particulière : les réformes ne sont pas impulsées par les partis politiques mais bien davantage par le Souverain et ses conseillers ; et de facto, ce sont des acteurs non politiques, des technocrates secondés par des associations, qui les mettent en œuvre, dans des tentatives simultanées de contournement de l'administration publique et des partis. Ces réformes, et la façon dont elles ont été pensées et mises en œuvre, ont modifié les représentations de l'État et de l'espace politique et, ce faisant, les processus de légitimation. De facto, il y a eu « dépolitisation » des affaires politiques importantes, ce qui

⁴ A. Schedler, *The End of Politics ? Explorations in Modern Antipolitics*, London, Macmillan 1997.

équivalent à placer le politique dans des lieux qui sont des « non-lieux », qui sont des espaces sans polémiques, sans conflits⁵. Ce consensus sur le rejet du politique est révélateur, comme ailleurs, d'un certain exercice de la domination. Il masque et révèle le grand souhait des gouvernants, celui de gouverner sans le peuple, de gouverner sans politique ; ce que, du reste, le concept de gouvernance traduit bien⁶. De « nouveaux » lieux apparaissent, tels les marchés de l'expertise, les agences ou les commissions, qui sont autant de « nouvelles » arènes de pouvoir. Mais ces nouveaux lieux ne sont pas forcément investis par de nouveaux acteurs. Au contraire, ce sont souvent les mieux établis - grâce à leurs richesses matérielles et humaines, monétaires et sociales - qui saisissent le plus rapidement et de la façon la plus efficace les potentialités que leur offrent ces nouvelles configurations et les opportunités de redéploiement. Au nom de la modernité et du renouveau à venir, ces anciennes élites n'hésitent pas à rejeter les arrangements antérieurs et, concrètement, à se présenter comme technocrates ou acteurs associatifs. C'est une configuration banale de l'antipolitique qui veut que la critique des politiques passées, la construction de la « crise » et l'espoir de construction d'un « nouvel » ordre se réalisent souvent, le plus souvent même, au profit de ceux qui énoncent ce discours, non nécessairement au profit d'un nouveau personnel politique et administratif⁷.

Après une « alternance consensuelle » considérée comme décevante politiquement, le nouveau discours politique, celui qui a émergé à la fin du règne de Hassan II et qui s'est épanoui avec Mohamed VI, privilégie donc deux acteurs : les technocrates et les associations. Ces dernières, détachées des intérêts particuliers et animées par le sens du service au public et la recherche du bien commun, seraient les mieux placées pour gérer les problèmes sociaux, pour faire participer la population et faire entendre sa voix dans le respect de l'ordre économique et politique dominant et dans la discipline, précisément parce

⁵ J. Rancière, *La Haine de la démocratie*, Paris, La Fabrique, 2005.

⁶ G. Hermet, « Un régime à pluralisme limité ? A propos de la gouvernance démocratique, *Revue française de science politique*, vol. 54 n° 1, février 2004, pp. 159-178 et « La gouvernance serait-elle le nom de l'après-démocratie ? L'inlassable quête du pluralisme limité » in G. Hermet, A. Kazancigil et J.F. Prud'homme (dir.), *La Gouvernance. Un concept et ses applications*, Paris, Karthala, 2005, pp. 17-47.

⁷ A. Mastroianni, *La mucca pazza della democrazia. Nuove destre, populismo, antipolitica*, Turin, Bollati Boringhieri, 2005.

qu'elles sont censées être neutres et ne sont pas insérées dans le jeu politicien. Quant aux technocrates, hommes compétents et apolitiques, ils seraient les seuls à même de relever les défis économiques et sociaux du pays. Au-dessus des intérêts partisans et des querelles de chapelle, ils seraient capables de développer une vision managériale et économique adaptée aux défis de la compétitivité internationale. Le mouvement de décrédibilisation de l'administration et du gouvernement, jugés tous deux partisans, politisés et incompetents, s'accompagne, comme dans beaucoup de pays, d'une survalorisation des structures technocratiques et des relais associatifs, censés être objectifs et compétents. Ce processus global, largement alimenté par la rhétorique néolibérale, prend cependant au Maroc une signification particulière, liée au fait que les structures technocratiques sont toujours adossées au Palais⁸ tandis que le milieu associatif, bien qu'historiquement autonome voire opposé au pouvoir central, n'est pas subversif dans son positionnement actuel⁹. Aujourd'hui, on trouve des technocrates aux postes de gouverneur (autrefois laissés à l'armée puis à la police), de ministre (autrefois laissés aux politiques et aux alliés), à la tête des entreprises publiques et des agences de régulation... On voit là à l'œuvre la réactivation d'un savoir-faire existant depuis le XIX^{ème} siècle et renforcé par la colonisation¹⁰ : le doublement des institutions par des liens personnalisés et le développement d'un système de cooptation qui vise des groupes minoritaires ou des personnes dépourvues d'ancrage tribal et incapables de mobiliser du soutien en dehors du sérail. Les technocrates d'aujourd'hui apparaissent comme les *khadim* d'hier, ces commis dont l'ambition ultime est de servir et dont le pouvoir se construit et s'entretient à l'ombre du calife. Les associations ont, de même, envahi l'espace politique sur des sujets jugés trop sensibles et non consensuels pour qu'ils soient laissés aux « politiques ». L'Instance Equité et Réconciliation (IER), l'Instance Centrale de Prévention de la Corruption (ICPC), l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM), le

⁸ M. Tozy, « Islamists, technocrats and the Palace », *Journal of Democracy*, 19 (1), janvier 2008, pp. 34-41 et B. Hibou, « Maroc : d'un conservatisme à l'autre » in J.F. Bayart, R. Banégas, R. Bertrand, B. Hibou, J. Meimon, F. Mengin, *Legs colonial et gouvernance contemporaine*, vol. 2, Paris, FASOPO, décembre 2006, consultable sur le site du FASOPO (www.fasopo.org), (http://www.fasopo.org/publications/legscolonial2_bh_1206.pdf).

⁹ I. Bono, « L'activisme associatif comme marché du travail. Normalisation sociale et politique par les 'activités génératrices de revenus' », *Politique africaine*, 120, décembre 2010, pp. 25-44.

¹⁰ M. Tozy, *Monarchie et islam politique au Maroc*, Paris, Presses de SciencesPo, 1998.

Conseil Consultatif des Droits de l'Homme (CCDH, désormais CNDH, Conseil National des Droits de l'Homme) n'auraient pas vu le jour sans cette dynamique associative ; de même les réflexions autour du rapport du Cinquantenaire n'auraient pas été si riches sans l'apport de la société dite civile. Comme si les acteurs politiques étaient incapables de gérer ouvertement le conflit et le débat d'idées. En jouant sur le registre de la dépolitisation, les technocrates et les acteurs associatifs semblent ainsi reformuler la dualité que le *Makhzen* a cultivée depuis l'indépendance, et exprimer la volonté de distinction vis-à-vis de l'administration et du gouvernement. Ils alimentent ainsi la décrédibilisation du politique incarné par les partis, le Parlement, les élections et s'avèrent, *in fine*... très politiques. Dans une configuration classique au Maroc, ils contribuent clairement au renforcement du Palais dans la vie politique, mais aussi, ce qui est plus nouveau, dans la vie économique et financière¹¹.

Cet élargissement des sphères de la participation politique a été très largement contrôlé par le *Makhzen* dans une réinterprétation de la *choura* (consultation) qui n'est pas reconnaissance d'un pouvoir mais d'une compétence destinée à éclairer, au moins partiellement, le titulaire du pouvoir sans remettre en cause sa suprématie : en dépit des positions personnelles des uns et des autres, le politique continue largement, comme par le passé, à être « désamorcé¹² ». Le pouvoir central s'accapare les compétences, et le *Makhzen* constitue un bassin de recrutement des élites, asséchant les partis politiques et la bureaucratie administrative de ses compétences naturelles. Restent des compétences au service du pouvoir central et un affinement des mécanismes de cooptation, des dispositifs de maîtrise politique et économique, des technologies de domination et d'inclusion. Ce faisant, la légitimité du pouvoir central se trouve plus que jamais renforcée, les compétences technocratiques et associatives participant à la modernisation – au moins apparente – de

¹¹ Pour le cas très précis de ce processus technocratique dans le secteur des télécommunications, voir B. Hibou et M. Tozy, « De la friture sur la ligne des réformes. La libéralisation des télécommunications au Maroc », *Critique internationale*, n° 14, janvier 2002, pp. 91-118 ; pour des exemples dans le secteur associatif, I. Bono, *Cantiere del Regno. Associazioni, sviluppo e stili di governo in Marocco*, thèse de doctorat en sciences politiques, Université de Turin, février 2008 (accessible sur le site du FASOPO : http://www.fasopo.org/reasopo/jr/th_bono.pdf)

¹² M. Tozy, « Représentation/intercessions : les enjeux de pouvoir dans les champs politiques désamorcés au Maroc » in M. Camau (dir.), *Changements politiques au Maghreb*, n° spécial de l'*Annuaire de l'Afrique du Nord*, tome XVIII, Paris, Editions du CNRS, 1989, pp. 153-168.

l'exercice du pouvoir et, inversement, les technocrates et les acteurs de la société dite civile ne trouvant leur légitimité et leur capacité d'action renforcée qu'en raison de leur adossement au Palais. On retrouve pour ainsi dire ce que montrent les travaux sur l'expertise : une remise en cause de la distinction entre expertise et politique et la porosité, voire l'impossibilité, de délimiter les deux domaines¹³. On n'est pas seulement face à des multipositionnements, les technocrates étant aussi des politiques. L'expertise apparaît comme une vision construite du politique, un savoir de gouvernement, une ingénierie politique, un instrument aux mains d'un pouvoir, une étatisation de l'économie et du social, un retour aux normes de la police dans la vie économique et sociale. Elle est l'expression d'une autre politique qui passe par la critique du politique, par l'introduction du doute et de l'incertitude, par la transformation de l'asymétrie entre experts et non-experts, par la naturalisation et la réduction du domaine du discutable, par la démultiplication des choix, par des recompositions politiques autour de savoirs et de connaissances concurrentes, par la mobilisation de notions sensibles comme celle, emblématique, de risque. Mais elle ne s'apparente en aucun cas à une dépolitisation, contrairement à ce que prétendent les tenants de la rénovation politique par la technocratie et la société civile.

Dans ces conditions, l'antipolitique tel qu'il s'exprime à travers les réformes au Maroc se retrouve dans une impasse à l'heure du mouvement social. Les réponses apportées aux revendications sociales restent de nature technique, avec une tendance à la « constitutionnalisation » de tous les problèmes ; surtout, les partis politiques préfèrent s'arranger avec la dynamique qui vient du Palais plutôt que d'établir un rapport de force avec lui. Manquent ainsi des gestes symboliques. Manquent surtout des interprétations différentes de la vie en société et de la gestion des conflits, des débats, des tensions et des oppositions

¹³ S. Brint, *In an Age of Experts. The Changing Role of Professionals in Politics and Public Life*, Princeton, Princeton University Press, 1994; M. Callon, P. Lascoumes et Y. Barthes, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Le Seuil, 2001; T. Osborne, « On mediators. Intellectuals and the ideas trade in the knowledge society », *Economy and Society*, vol. 33, n° 4, novembre 2004, pp. 430-447; Y. Barthes, *Le pouvoir d'indécision. La mise en politique des déchets nucléaires*, Paris, Economica, 2005; F. Burton, « De l'expertise scientifique à l'intelligence épidémiologique : l'activité de la veille sanitaire », *Genèses*, n° 65, avril 2006, pp. 71-91.

qui pourraient ouvrir la voie à une véritable mutation des relations de pouvoir et des modes de gouvernement. Ainsi, l'antipolitique n'apparaît pas seulement comme le simple rejet de la politique, notamment le rejet des partis politiques ; il exprime aussi et surtout le rejet d'une pensée critique. De fait, l'une de ses caractéristiques, au Maroc comme ailleurs, est de valoriser aussi le sens commun et la simplicité des explications, de critiquer la pression des intérêts particuliers des « grands », des « puissants » et des « rentiers » sans entrer dans l'analyse de la multiplicité des processus à l'œuvre, de la diversité des relations causales, de la pluralité des intentionnalités, de l'autonomie possible des acteurs....¹⁴. Le symbole de cette impasse est l'envoûtement que la notion de *Makhzen* exerce sur les élites qui rejoignent sans discernement un sentiment enfoui dans la profondeur de la mémoire collective de l'ensemble de la population et que les générations actuelles ont tendance à relativiser. C'est le second point que je voudrais développer ici.

Il est frappant, pour un observateur extérieur, de constater que les conseillers du roi, le Palais et plus spécifiquement encore le *Makhzen* sont au centre de toutes les explications sur quelque comportement que ce soit, sur quelque événement advenu ou anticipé, sur quelque opinion exprimée. L'atonie de la vie politique ? La faute au PAM (Parti Authenticité et Modernité) et à El Himma, le conseiller politique de Mohamed VI. Les dysfonctionnements de la télévision ? La faute à Fayçal Laarichi et à Samira Sitail, les conseillers médias du Palais. Le bouleversement des ententes entre entrepreneurs ? L'absence de transparence ?, Encore et toujours, la faute à Majidi (conseiller économique et financier) sans que soient mentionnés les comportements de rentiers, les pratiques protectionnistes ou inversement les effets de l'ouverture à l'international, les violences de la dérégulation ou le poids des relations sociales et des arrangements historiquement constitués. Sous Hassan II, la faute revenait à Guedira puis à Basri, et l'on retombe, malgré les « réformes », l'ouverture et la modernisation, aux mêmes schémas explicatifs d'un *Makhzen* omniprésent et omniscient :

¹⁴ A. Mastroianni, *Antipolitica. Alle origini della crisi italiana*, Naples, L'Ancora, 2000 et *La mucca pazza della democrazia.*, op.cit.

des âmes damnées d'un Sultan mis à l'écart du dispositif de domination, derrière l'écran magique du *Makhzen*. Aujourd'hui, dans le concret des perceptions et des interprétations, dans la définition du champ du pensable politiquement, le Souverain et sa cour continuent à donner le « la » des événements politiques. Il est révélateur en ce sens que les grands partis politiques ne se soient intéressés et rapprochés du mouvement du « 20 février » qu'après le discours royal du 9 mars annonçant la révision de la Constitution comme réponse aux revendications du mouvement social, et par là même le légitimant en partie. De la même façon, les auditions et les présentations des partis politiques auprès de la Commission de révision de la Constitution sont d'une extrême frilosité, formatées par les anticipations faites par les uns et par les autres de ce que le *Makhzen* envisage comme réforme effective¹⁵. Le dernier exemple est donné par les débats autour des commentaires qui ont suivi l'entretien accordé à *La Revue* par Mohamed Tozy, l'un des membres de la Commission, par ailleurs universitaire de renom¹⁶. Ses propos sur la vie politique marocaine, sur les forces en présence, sur les possibilités de mutation du pays... sont occultés. Ne reste que l'interrogation : pourquoi un membre de la Commission, pourtant réputé intègre et indépendant, affirme-t-il que la classe politique n'est pas mûre pour l'avènement d'une monarchie parlementaire ? Avec la réponse inévitable : c'est que le *Makhzen* lui a dit de le dire, qu'il est en train, ainsi, de définir les limites de la réforme, et notamment de rejeter par avance la possibilité d'une monarchie parlementaire.

Ce qui caractérise le moment actuel, c'est cette façon de penser qui s'interdit de penser par elle-même. Et qui caractérise aussi bien le monde des affaires que le mouvement social, les intellectuels que la rue, les politiques que les journalistes. Dans une vision simpliste du pouvoir absolu, le pensable politiquement resterait défini par le *Makhzen*. Alors même que des ouvertures sont faites, que pour la première fois le palais réagit à l'opinion publique en ouvrant le débat, que les acteurs politiques sont invités à s'exprimer, ces derniers restent

¹⁵ Comme le suggère la lecture de l'ensemble des mémorandums présentés par les partis politiques, qui sont bien en deçà de l'agenda ouvert par le discours du 9 mars.

¹⁶ « Du bon usage de la monarchie », entretien de Mohamed Tozy réalisé par Hamid Barrada, *La Revue*, n° 11, avril 2011, pp. 52-61.

strictement emmurés dans une vision étroite et figée du Pouvoir. Comme s'il était impossible de penser que le Souverain perde son monopole sur la définition du politique et de son contenu lexical ; comme s'il était inimaginable d'envisager d'autres forces capables de fournir le système politique en symboles d'autorité, en représentations et en images. Les acteurs politiques, qu'ils appartiennent ou non aux partis – car la presse ici joue un rôle fondamental de même que des personnes qui s'autoproclament intellectuels et diffusent leurs commentaires sur les réseaux sociaux du net – semblent ne pas vouloir se dégager des représentations et de l'imaginaire politique au cœur des pratiques de domination. La conception hassanienne du pouvoir – qui est un bel exemple d'« invention de la tradition »¹⁷ – avait développé une idée de la légitimité au Maroc qui se mesurait à la capacité de l'État et du *Makhzen* à diffuser le sens des concepts politiques à l'ensemble de la société. A travers la réhabilitation de la *bay'a* (cérémonie d'allégeance), elle avait réduit l'importance du droit positif, disqualifié les procédures contractuelles d'exercice du pouvoir, pour conserver un rituel de soumission¹⁸. Cette capacité à dominer était puissante et étendue, notamment du fait des processus d'intégration de la dissidence. Les interprétations actuelles qui renvoient tout aux attentes supposées du palais, aux intentions du roi et aux forces de manipulation du *Makhzen* renouvellent ces représentations et cet imaginaire. De fait, les acteurs politiques, qu'ils appartiennent au sérail ou aux partis cooptés (au gouvernement comme dans l'opposition) recherchent avant tout l'influence et les positions leur permettant de contrôler les ressources, et donc la proximité au pouvoir central. C'est pour cela qu'ils apparaissent aujourd'hui dans leur inanité, surpris par l'initiative royale qui entend réviser la Constitution et ouvrir le débat sur la responsabilité, les modes de gouvernement et la reddition des comptes. Ils préfèrent suivre le Palais plutôt que d'entrer dans un rapport de force avec lui, ce qui explique la faiblesse de leurs propositions. Les populations les perçoivent d'ailleurs non comme leurs représentants, mais comme des intercesseurs auprès de la source suprême du

¹⁷ E. J. Hobsbawm et T. D. Ranger, *The invention of tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983

¹⁸ M. Tozy, *Monarchie et islam politique au Maroc*, op.cit. ; A. Hammoudi, *Master and Disciple. The Foundations of Moroccan Authoritarianism*, Chicago, University of Chicago Press, 1997 ; R. Bourqia et S.G. Miller (eds.), *In the Shadow of the Sultan. Culture, Power and Politics in Morocco*, Cambridge, Harvard University Press, 1999.

pouvoir, le monarque, ce qui explique aussi leur rejet, alimenté par l'antipolitique institutionnalisé. Mais il en va de même de la très grande majorité des intellectuels, des journalistes, des bloggeurs et des manifestants, qui disent refuser cette relation au *Makhzen* et vouloir la remettre définitivement en cause mais qui, lui imputant toutes les faiblesses de la société marocaine, non seulement perpétuent une vision intentionnaliste et simpliste d'un pouvoir absolu où n'existe aucune marge de manœuvre, mais, ce faisant, s'empêchent de modifier les relations de pouvoir. Paradoxalement, Ils contribuent donc à la perpétuation de ce qu'ils condamnent. En cela, ils sont aussi, à leur manière, façonnés par l'antipolitique ambiant, ce qui est particulièrement problématique pour la redéfinition des contours de l'action publique et surtout des modes d'exercice du pouvoir. Hormis la toute petite minorité des jeunes issus de *Adl wal Ihssane* et de *Anaahj Addimocrati*, d'une partie de la jeunesse de *l'Ittihad al ichtiraqui* (USFP) et d'une partie de la direction du Parti Socialiste Unifié (PSU) qui cherchent à encadrer le mouvement du « 20 février », ils rejettent les partis, quels qu'ils soient, et leur dénie, par avance, toute capacité de changement sans penser à se substituer à eux, ni même à se structurer et organiser des instances de représentation, de négociation et de médiation. Ils entendent mener une action avant tout politique – quoi de plus politique en effet que demander l'égalité, la justice, le respect des principes de méritocratie ? – mais expriment ces revendications en termes de slogans répétitifs et d'actions spectaculaires sans les articuler à une réflexion politique sur les services publics, la fiscalité ou l'économie politique des inégalités, et de façon plus générale sur les modes de gouvernement économiques et sociaux. L'une de leur seule position politique assumée est « *Makhzen* dégage »... ce qui revient là encore à le mettre au cœur de leur vision politique.

Ce refus d'entrer ouvertement dans le jeu politique, d'animer le débat de fond, de prendre parti et de s'engager sur des options claires reste la grande fragilité du mouvement social : les frustrations et le mécontentement sont certes bien relayés par la nébuleuse hétérogène que constitue le « 20 février », mais les revendications restent éclatées, rudimentaires et souvent populistes, ne permettant pas de participer pleinement à la reconfiguration des

relations de pouvoir. En l'absence d'engagement et de mutation des partis politiques, les demandes de réformes ne sont pas explicitées, l'analyse des carences, des dispositifs alimentant les sentiments d'injustice et d'humiliation, des mécanismes de production des inégalités et de l'arrêt de l'ascenseur social reste rudimentaire, pour ne pas dire inexistante.

***Béatrice Hibou est Directrice de recherche au CNRS (CERI/SciencesPo).
Elle est l'auteur de *Anatomie politique de la domination*, Paris, La découverte, 2011**